

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 21 février 2022

Délibération N°5 du 21 février 2022

Date de convocation **Etaient présents : (19)**
15.02..22 Maryline Fournier, Maire
 Michel Ménager, Christine Delcroix, Philippe Gautrot, Carole Dufils,
 Serge Planchon, Dominique Paul Adjoints,
 Pascal Ancelot, Benoit Boudet, Agnès Corruble, Emmanuelle Duplessis
 Yaha, Patrick Jouen, Julien Ménard, Céline Obin, Véronique Obin, Isabelle
 Poulain, Gérard Sadé, Rachida Slamani, Arlette Vivet.

Nombre d'élus :
En exercice : 23 **Etaient Excusés : (4)**
Présents : 19
Votants : 22 Mickael Lefebvre ayant donné délégation à Isabelle Poulain, Isabelle
 Normand ayant donné délégation à Maryline Fournier, Vincent Prié, Guy
 Sénécal ayant donné délégation à Serge Planchon.

Secrétaire de séance : Isabelle Poulain

Restauration des fenêtres de la façade Nord-Ouest de l'école maternelle Demande de subvention

Michel Ménager, adjoint au Maire

rappelle au conseil municipal que les menuiseries anciennes de la façade nord-ouest de l'école maternelle « Le Marronnier » ont souffert des intempéries et nécessitent d'être restaurées et révisées.

Les travaux concernés comprennent le remplacement des éléments les plus endommagés (vantaux et impostes), la restauration de l'ensemble des ouvrants et dormants puis leur remise en peinture.

Les devis établis par les entreprises Ateliers Christophe Bénard et de l'entreprise Lavenu s'élèvent respectivement à 19 466,46 € hors taxes et 28 024 € hors taxes soit un coût total de 47 490,56 € hors taxes.

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter une aide financière du Département de Seine Maritime.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 17 voix pour et 5 abstentions :

- décide de réaliser les travaux de restauration, révision et mise en peinture des menuiseries de la façade nord-ouest de l'école maternelle.
- décide de solliciter une aide financière du Département de Seine Maritime pour la réalisation de ces travaux.

Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

